

PRESENTS : MIRMAND Laurent, CARTIER Christine, PROHET Michelle, DEMAS Paul, JOUVHOMME Karen, COUTANSON Frédéric, DUMAS Yvette, FERRY Fabienne, GIRARD Franck, MANIVIT Sandrine, SOULAS Elisabeth, PERGIER Odile, PITAVY Benoît, SALANON Gérard, RAMOUSSE Michel.

EXCUSES : CHAPPON Claude, VIGNAL Hervé, DELAVAY COURTIAL Caroline, CHARBONNIER Fanny.

Le 27 novembre 2024, une convocation avait été adressée aux membres du Conseil Municipal pour une séance le 4 décembre 2024.

PRESIDENT DE SEANCE : MIRMAND Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : PROHET Michelle

N° DE DELIB	POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	DECISIONS
2024/087	DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2024/088	ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 30 OCTOBRE 2024	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2024/089	DÉNOMINATION DE VOIES	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2024/090	ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE AY080	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2024/091	APPROBATION DU PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE CRAPONNE-SUR-ARZON	Délibération approuvée par 10 voix POUR avec 2 voix CONTRE et 2 abstentions
2024/092	DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2025 : PROGRAMME DE RÉNOVATION DE VOIRIE COMMUNALE	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2024/093	AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT PRÉSENTÉE AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR LA SOCIÉTÉ CENZATO BOIS & DÉRIVÉS	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2024/094	AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES OUVERTURES DOMINICALES 2025	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2024/095	BUDGET COMMUNAL – AUTORISATION D'ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2025	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2024/096	CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE FADÈZE	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2024/097	DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET GÉNÉRAL	Délibération retirée de l'ordre du jour
2024/098	TARIFS DES SERVICES COMMUNAUX	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2024/099	PERSONNEL COMMUNAL – CREATION DE DEUX EMPLOIS PERMANENTS	Délibération approuvée par 15 voix POUR

Laurent MIRMAND, Maire de CRAPONNE-SUR-ARZON



